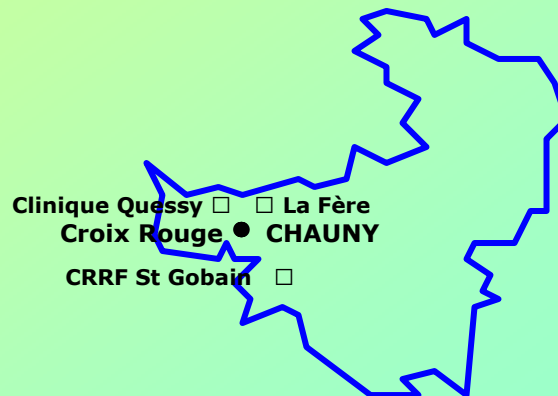


Le CHG de la Fère dans le Réseau Picard N°9 de lutte contre les Infections Nosocomiales



Implantation du recyclage des déchets

Le CHG : une structure pavillonnaire



établissement certifié V2010 sans réserve , sans recommandation

Le Centre Hospitalier Gériatologique : un centre spécialisé



- ✓ 108 lits d'EHPAD
- ✓ 15 lits de Médecine Gériatrique
- ✓ 10 lits de Médecine Psycho gériatrie
- ✓ 6 lits d'unité de soins palliatifs
- ✓ 29 lits de SSR

- ✓ 8 places d'Hôpital de jour
- ✓ Consultations spécialisées

Le développement durable dans le manuel de certification V 2010 (extrait)

CHAPITRE 1 MANAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Partie 1

Management
stratégique

Référence 1

La stratégie de
l'établissement

Critère 1.b Engagement dans le développement durable

Le développement durable a été défini dans le rapport élaboré par la commission Brundtland, comme "la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans empêcher les générations futures de satisfaire leurs propres besoins".

Le développement durable apporte une vision globale et à long terme en conciliant trois dimensions :

- /// une gestion économique fiable ;
- /// un établissement socialement intégré ;
- /// un établissement de santé écologiquement respectueux.

Le critère vise à inciter les établissements de santé à promouvoir le développement durable dans leur stratégie, en fondant leur démarche sur la réalisation d'un diagnostic initial.

Critère 7.e Gestion des déchets

L'objectif de cette démarche est de garantir le respect de la réglementation en vigueur et d'optimiser le dispositif de gestion des déchets en intégrant l'enjeu environnemental.

E3 | Évaluer et améliorer

Les dysfonctionnements en matière d'élimination des déchets sont identifiés et analysés.

Des actions d'évaluation et d'amélioration relatives à la gestion des déchets sont conduites.

L'établissement a identifié les filières locales de valorisation possible des déchets.

Mai 2010

- Positionnement de la direction de l'établissement en faveur du recyclage avec le choix d'une société géographiquement proche.

Juin 2010

Questions émanant du personnel :

- « *En tant que citoyen pourquoi trier chez soi et pas à l'hôpital? »* »
- « *Pourquoi le tri n'est pas encore en place dans l'établissement de santé ? »* »

Ces questions émanant de plusieurs personnels ont facilité la mise en place.

Le projet : le tri c'est l'affaire de tous!

- 1^{ère} phase : recensement des services producteurs de déchets recyclables (quantité importante) réalisé par l'hygiéniste et le responsable de la société.
- Le choix des services pour le test : seuls les services qui déposaient leurs déchets DAOM sur la station centralisée des déchets près des consultations pouvaient participer car une trappe avait pu être identifiée « déchets recyclables ».

Les locaux centralisés des déchets



Organisation

- Test de quatre mois du 4 octobre au 31 janvier 2011
- Services concernés : Médecine Gériatrique, Médecine Psycho gériatrique, HDJ
- 2 autres services ont souhaité spontanément participer : les USP et les Camélias
- Mise à disposition de tous les outils par la société





Les outils



DECHETS RECYCLABLES

SAC VERT

IDENTIFICATION DU DECHET

✦ PAPIERS	✦ PLASTIQUES
<ul style="list-style-type: none"> • Essuie-tout et essuie-mains (non issus des chambres) • Emballages divers propres • Revues, papiers divers NON CONFIDENTIELS • Boîtes carton • Lamelles papier du destructeur • Enveloppes • Sachets propres 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouteilles • Emballages • Films du linge 
✦ DECHETS ALIMENTAIRES	✦ CUISINE
<ul style="list-style-type: none"> • Bricks de lait (complètement vides) • Bricks de jus de fruits (idem) 	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux en carton contenant les fruits • Cageots en bois 
✦ CARTONS	✦ DIVERS
<ul style="list-style-type: none"> • Cartons pliés • Rouleau en carton SANS EMBOUT EN PLASTIQUE 	

Ne pas mettre de : textile, bombe aérosol, blister de médicaments, flacon en plastique (PHA, produits,...), aliments.

Sacs de couleur verte à déposer UNIQUEMENT dans la trappe sur la plateforme centralisée identifiée « DECHETS RECYCLABLES » ou en EHPAD dans la benne spécifique « DECHETS RECYCLABLES »

Affichage extérieur et Benne



Suivi des actions

- Présentation du projet dans les services
- Réunions de coordination avec la société
- Réajustements hebdomadaires avec les services
- Suivi des besoins
- Gestion de la rotation de la benne
- Évaluation
- Extension du projet à l'ensemble de la structure

Bilan

- Quelques dysfonctionnements :

1/ dans le tri qui ont justifié un rappel : « Ne pas trier comme chez soi »

2/ dans le délai d'évacuation assimilé au délai DASRI

Combien ça coûte ?

- **Bascule de tonnage DAOM / Déchets recyclables** : - avant 3 ramassages DAOM
- après 2 passages DAOM + 3 Rotations DR
- **Coût des sacs**
 - *Sacs de 110l /200 noirs = 12,90€ / verts = 34,30€
 - *Sacs de 50l /200 noirs = 8€ / verts = 16,55€
- **Coût de rotation de bennes** :
 - 47€ le passage DAOM
 - 54,60€ le passage DR + 60 € traitement/T

Audit SEPTEMBRE 2011 et perspectives

- 9 services : résultat très satisfaisant, un réajustement à faire dans deux services

Mesures correctives : écraser les boîtes, bouteilles,...

- Perspectives : diminuer à 2 rotations mensuelles

Merci pour votre attention!

Delphine VAN DE CASTEELE et
Martine HAUET